

espace bénévole

**Bulletin de
l'Association
Neuchâteloise de
Services Bénévoles**

Rue Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel
Tél. + fax 032 724 06 00
Courriel: ansb@ne.ch
www.benevolat-ne.ch
ccp 20-9886-5

Paraît 4x par an

N° 1

PRINTEMPS 2011



édito

MARIE-FRANCE VACHERON

Belle année 2011 en perspective!

2011 a bien commencé, avec l'annonce que notre subvention cantonale remonte à son niveau initial. Cette bonne nouvelle, en plus des collaborations établies l'an passé avec les associations Alzheimer Neuchâtel et Info-entraide, va nous permettre de ne pas avoir trop de soucis financiers cette année. Une belle manière de fêter l'année européenne du bénévolat! Nos efforts pourront se concentrer sur la cause du bénévolat et pas sur les recherches de fonds. Il faut dire qu'il y a sans cesse des solutions à trouver face à de nouvelles difficultés! L'appel téléphonique reçu à Espace Bénévole l'autre matin en témoigne et nous rappelle à quel point l'entraide de proximité se perd: une dame handicapée (elle ne se déplace qu'avec des cannes) habitant le 4^e étage d'un immeuble demande si un bénévole ne pourrait pas passer de temps à autre mettre son sac poubelle dans le «molok», nouvellement installé dans son quartier. Elle n'a pas trouvé de voisins pour l'aider dans cette tâche, si simple pour un être pleinement valide, mais impossible pour elle. Une question surgit dans mon esprit: y aura-t-il assez de bénévoles ces prochaines années pour répondre à toutes les demandes?

Bénévolat «Alzheimer»

Depuis plus d'une dizaine d'années l'ANSB, en collaboration avec l'association Alzheimer Neuchâtel, propose régulièrement une formation pour l'accompagnement à domicile de personnes souffrant de maladies d'Alzheimer (ou apparentées), dans le but de soulager le proche qui s'en occupe. Cette activité d'accompagnement bien particulier demande des aptitudes et des compétences multiples parce que le proche (souvent le conjoint), qui est déjà bien épuisé lorsqu'il fait une demande de présence bénévole, ne confiera son proche malade qu'à une personne de confiance.

La formation des bénévoles doit donc être adaptée en conséquence. Elle comporte un volet théorique (4 journées entières), suivi d'un stage pratique. Depuis plusieurs années cette formation est sponsorisée par l'entreprise Stonhage sise Neuchâtel, sans le soutien de laquelle il ne serait plus possible de l'organiser. Jusque là tout est parfait! Le bémol qui nous interpelle est le suivant: une volée peut comporter jusqu'à 15 participantes. Plusieurs peuvent arrêter en cours de route pour toutes sortes de bonnes raisons; un nombre moindre arrive jusqu'au bout et reçoit l'attestation et au final très peu sont volontaires pour intégrer le groupe de bénévoles et aller faire des présences à domicile. Le prix de la formation par personne qui s'engage est, par conséquent, très élevé.

Au passage nous pouvons dire que les personnes qui s'engagent le font merveilleusement bien et sont très appréciées des bénéficiaires. Il arrive qu'une bénévole accompagne une personne malade pendant plusieurs années à raison d'une fois par semaine. C'est vrai que la responsabilité est grande de se retrouver seule avec une personne malade, qui n'a souvent pas envie de quitter son proche, qui peut avoir des difficultés à s'exprimer clairement ou à se mobiliser. Cela peut être un frein à l'engagement alors que la demande ne cesse de croître.

Le défi se pose en ces termes: pouvoir soulager le proche aidant en lui offrant un temps libre régulier (1 fois par semaine puis plus lorsque la situation s'alourdit) et offrir à son conjoint malade l'accompagnement adéquat. Ce qu'il faudrait idéalement: des accueils de jour; éventuellement à proximité de maisons de retraite, ce qui aurait des avantages d'infrastructures, du personnel formé et prêt à intervenir en cas de problème. Dans de tels lieux les bénévoles seraient bienvenues (aide aux repas et à l'animation), encadrées par des professionnels.

Peut-être alors l'engagement bénévole susciterait-il moins de craintes? Reste à être imaginatifs quant au financement de ces structures, tant souhaitées par les personnes qui désirent garder leur proche à domicile le plus longtemps possible!

MFV

SOS BÉNÉVOLAT

En collaboration avec la Ville de Neuchâtel: création d'une cellule de bénévoles pour apporter de l'aide en cas de situation exceptionnelle

Suite à l'isolement dans lequel s'est trouvée une partie de la population après les fortes chutes de neige de l'hiver 2008-2009, la Ville de Neuchâtel et l'ANSB ont décidé de créer une structure baptisée «SOS bénévolat». A compter du début décembre 2010 un dispositif est en place, qui permet de lancer rapidement, en cas de nécessité, un appel auprès de la population afin de trouver des bénévoles qui acceptent d'apporter une aide d'urgence à un public cible ayant besoin d'aide, ceci de façon ponctuelle, le temps que durera la situation exceptionnelle. Le dispositif vise également à détecter les personnes ayant besoin d'aide.

Comment cela fonctionne

Pratiquement, en cas de fortes chutes de neige et de verglas qui empêcheraient des personnes âgées de sortir faire leurs courses, ou pendant une période de canicule par exemple, l'Etat-major communal de conduite actionnera le service SOS bénévolat. Il collabore étroitement avec l'ANSB, pour recruter les bénévoles. Il incombe également à l'ANSB de repérer, via son réseau social, les personnes vulnérables ayant besoin d'aide. SOS bénévolat n'est pas permanent. Il s'agit d'un dispositif activé uniquement lorsque les effets d'une situation exceptionnelle ne peuvent plus être maîtrisés par les moyens usuels à disposition.

Appel aux bénévoles

S'il y a décision d'activer SOS bénévolat, deux numéros de téléphone seront alors largement diffusés: le premier sera utilisé par des bénévoles désirant donner un coup de main, le second pour que les personnes en difficultés puissent demander de l'aide. Ce dispositif est actuellement prévu pour la Ville de Neuchâtel et ses alentours immédiats, mais il n'est pas impossible que ce modèle soit repris par d'autres communes du canton.

MFV

Formation

Séminaire 2011 Croix-Rouge Neuchâtel

Depuis plusieurs années maintenant, notre programme de formation est réalisé en collaboration avec la Croix-Rouge, section de Neuchâtel. Ces propositions s'adressent aux personnes qui accompagnent un proche atteint dans sa santé ainsi qu'aux personnes actives dans le bénévolat santé-social.

Le programme est présenté sous la forme de deux modules qui comptent chacun plusieurs thèmes. L'inscription se fait par thème, d'une durée de 3h, généralement le mercredi après-midi de 14h à 17h. Quelques uns des thèmes proposés sont développés sur 2 ou 3 sessions. Un bulletin d'inscription, à envoyer à l'adresse de la Croix-Rouge, av. du 1^{er} Mars 2a, 2000 Neuchâtel, se trouve en page 7.

Pour les participants membres d'un groupe affilié à l'ANSB, la finance d'inscription est de Fr. 20.- par session. Il s'agit d'un prix préférentiel qui correspond au financement habituel de la formation des bénévoles. Vous payez votre cours à la Croix-Rouge au prix normal (Fr. 45.-) puis Espace Bénévole vous rembourse la différence sur présentation de l'attestation et des quittances de paiement.

L'animation est confiée à Mme Claire Frauchiger, infirmière-formatrice d'adultes ainsi qu'à des intervenants spécialisés en fonction des thématiques.

Le nombre de participants peut varier entre 8 et 14 personnes.

Objectifs du cours

- Apprendre à se préserver
- Répondre aux besoins de la personne accompagnée et à ceux de la personne accompagnante
- Connaître les manifestations de certaines pathologies et, ainsi, mieux les appréhender
- Découvrir les bases de l'accompagnement d'une personne en fin de vie

Présentation des modules et des thèmes

Module 1 (24 heures)

Je soutiens un proche au quotidien et j'anticipe l'épuisement

Les thèmes de ce module abordent quelques maladies ou états auxquels les bénévoles sont confrontés dans l'accompagnement d'une personne à domicile. Ils aident à mieux comprendre les manifestations des diverses maladies et à y répondre de manière adéquate tout en se préservant.

- | | |
|---|------------------|
| 1. Maladie d'Alzheimer et autres démences | Je 24 mars |
| 2. Parkinson | Je 31 mars |
| 3. Dépression | Je 7 et 14 avril |
| 4. Dépendances (coll. CENEA/pharmacien) | Je 21 avril |
| 5. Droits des patients et maltraitance | Je 28 avril |
| 6. Directives anticipées / éthique | Je 5 mai |
| 7. Oser s'affirmer | Je 12 mai |

Module 2 (21 heures)

Renoncement / acceptation

Tout au long de notre vie, nous sommes confrontés à des pertes, plus ou moins difficiles à vivre (déménagement, chômage, divorce, décès d'un être cher, etc...). Chacune de ces pertes nécessite un processus de deuil. Il est indispensable de mener ce processus à terme, afin de pouvoir recréer des liens et, ainsi, éviter de sombrer dans un état maladif. Ce module a pour but de vous aider à accepter une situation de perte, tout en vous proposant des moyens qui vous permettront de poursuivre votre chemin dans les meilleures conditions de santé possibles.

Il vous permettra également d'acquérir quelques connaissances pour l'accompagnement de personnes en fin de vie.

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1. Pertes / processus de deuil | Je 1 ^{er} et 8 septembre |
| 2. Sensibilisation à l'accompagnement de personnes en fin de vie | |
| - Accompagnement spirituel (P.-A. Kuchen, aumônier) | Je 15 et 22 septembre |
| - Soins palliatifs | Je 29 septembre |
| - Soins de confort | Je 6 et 13 octobre |

Attention: pour suivre le thème 2, il faut avoir suivi le thème 1 ou une formation équivalente

Lieux: dans les locaux de la Croix-Rouge
Avenue du 1^{er} Mars 2a, Neuchâtel

Horaire: de 14 heures à 17 heures

Formation sur mesure ou à la carte

Les groupes ou les institutions qui souhaitent organiser une formation particulière à l'attention de leurs bénévoles peuvent s'adresser à l'équipe d'Espace Bénévole qui leur proposera une solution adaptée



Formation

Inscription au Séminaire 2011

A compléter et à envoyer à:

Croix-Rouge Service de la Formation et de Promotion de la Santé

Avenue du 1^{er} Mars 2a

2000 Neuchâtel

Tél. 032 886 886 1 - Fax 032 886 886 7

E-mail : croix-rouge.neuchatel@ne.ch

Nom et prénom:

Adresse:

Numéro postal / Localité:

N° de téléphone: e-mail:

Date de naissance:

Je suis un bénévole du groupe:

- Je m'inscris à la totalité du séminaire
- Je m'inscris au module n°
- Je m'inscris au(x) thème(s) suivant(s):

Titre	Date

Lieux: Avenue du 1^{er} Mars 2a, Neuchâtel

Horaire: de 14 heures à 17 heures

Assemblée générale

Convocation

**à la 33^e assemblée générale ordinaire de l'ANSB
mercredi 27 avril 2011 à 16h à la maison de paroisse,
salle du 1^{er} étage, Place du Temple 17 à Cortaillod**

Ordre du jour:

1. Bienvenue et salutations
2. Procès verbal de l'Assemblée générale du 28 avril 2010
3. Rapport annuel du comité et du service d'animation
4. Comptes 2010 et rapport de l'organe de révision
5. Adoption des rapports et des comptes
6. Elections: a) du comité b) de l'organe de révision
7. Projet et objectifs 2011
8. Divers

Apéritif de clôture

Pendant la partie plus festive, il sera possible de visionner des images de la prise de la photo des bénévoles, le 26 mars sur l'Esplanade de la Maladière.

Président: Jean-Luc Vouga – Responsable du service: Marie-France Vacheron
Animatrice: Karyn Coassin – Secrétaire: Chantal Merz

